



UNION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS FORCE OUVRIÈRE D'INDRE-ET-LOIRE

MAISON DES SYNDICATS

La Camusière – 18 rue de l'Oiselet – 37550 Saint Avertin
UD FO : Tél. : 02 47 38 54 43 – Télécopie : 02 47 37 91 00
Adresse courriel : udrfo37@gmail.com

Communiqué de presse

Bien vivre sa retraite, une exigence !

Les principales revendications des retraités sont claires :

Augmentation des retraites, pensions de base et complémentaires

0,4 % d'augmentation au 1^{er} janvier 2021 pour les retraites de base, 1% pour les complémentaires alors que les prix ont augmenté de 1,6 %, le compte n'y est pas !

Non aux préconisations du gouvernement d'augmenter la CSG en l'alignant sur celle des actifs et de réduire l'abattement de 10 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu des retraités.

Nous exigeons l'augmentation des retraites et pensions en les indexant sur l'évolution du salaire moyen. Pas de retraite inférieure au SMIC !

C'est un investissement juste socialement et nécessaire pour l'économie.

Redonner du pouvoir d'achat aux retraités permet le mieux vieillir.

Sécurité sociale – santé – autonomie

La santé n'a pas de prix ! La pandémie a démontré que la protection sociale est un bien essentiel. Le gouvernement d'Emmanuel Macron et ses prédécesseurs ont une lourde responsabilité dans la gestion désastreuse de la crise sanitaire.

Les personnes âgées de part les décisions prises par ce gouvernement représentent plus de 75 % des décès dus à la Covid-19.

De plus en plus de retraités ne peuvent plus se soigner faute de moyens financiers suffisants.

Nous avons besoin d'une nouvelle loi prenant en compte le droit à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale.

Des moyens supplémentaires pour notre Sécurité sociale sont indispensables pour financer les besoins de la population à partir des cotisations sociales, ce qui suppose des emplois, des salaires et des pensions corrects. Nous refusons la CSG, les taxes ou impôts divers.

Services publics

Les services publics et leurs personnels ont joué un rôle irremplaçable dans la lutte contre la pandémie, ce qui démontre la nécessité de

l'amélioration de la qualité de leurs missions et de leurs déploiements sur l'ensemble du territoire.

Nous devons obtenir des services de proximité, avec du personnel en nombre et formé.

Oui nous voulons une retraite en bonne santé, pas de retraite ni de pension inférieure au SMIC, aujourd'hui et pour les générations futures.

Ma retraite, mon droit au bien vieillir je les revendique, mes revendications je les défends.

Pour nos revendications, nous serons dans la rue le 5 octobre 2021, au côté des actifs avec notre Union Départementale

* Ce communiqué reprend les revendications nationales du groupe des 9 organisations : CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, RFP, LSR, ENSEMBLE



**UNION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS
FORCE OUVRIÈRE D'INDRE-ET-LOIRE**

MAISON DES SYNDICATS
La Camusière – 18 rue de l'Oiselet – 37550 Saint Avertin
UD FO : Tél. : 02 47 38 54 43 – Télécopie : 02 47 37 91 00
Adresse courriel : udrfo37@gmail.com



Madame la Directrice de l'ARS d'Indre et Loire

MOTION

Les retraités FO du 37, réunis en bureau de l'Union Départementale des Retraités, (UDR), le 6 septembre 2021 s'indignent des sanctions que le ministre de la santé veut et va appliquer aux soignants des établissements de santé, hôpitaux, Ehpad, dès le 15 septembre (suspension du contrat de travail et mise à pied sans traitement pour les non vaccinés).

Vaccinés ou non vaccinés, les soignants ont témoigné en toutes circonstances d'un dévouement sans faille, irréprochable dans tous les établissements de santé, hôpitaux, Ehpad, maisons de retraite.

Ces sanctions auraient comme conséquence la fermeture de nombre d'établissements privés de ce personnel alors qu'ils sont déjà en déficit. Nous jugeons ces sanctions inadmissibles, qui portent, en plus, gravement atteinte au Code du travail.

Le gouvernement veut-il faire oublier sa responsabilité et son incurie en matière de santé publique, avec la politique de suppressions de lits et d'effectifs, dont nous demandons l'arrêt. Au contraire et sans délai, la mise à niveau du système de santé par l'augmentation du nombre de lits et des effectifs correspondants.

Nous exigeons donc qu'il n'y ait aucune sanction contre ces salariés des établissements de santé.

Pour le bureau le secrétaire.
M. MOHR Gilles